

UBS News

Brèves

► **Bientôt un nouveau fonds structuré**

UBS Wealth Management prépare actuellement le lancement d'un FCP structuré indexé sur le DJ Euro Stoxx 50. La commercialisation est prévue dans le courant du deuxième trimestre 2005.

► **Vous & Nous : une nouvelle campagne de publicité**

Peut-être avez-vous déjà vu dans vos quotidiens nationaux et dans certains news magazines les publicités de la campagne Wealth Management ?

Vous et Nous, telle est la nouvelle signature de cette publicité fondée sur l'écoute et le dialogue entre UBS et ses clients.

► **Performances 2005 au 11 mars 2005**

UBS (F) Emerging Valor	9,06 %
UBS (F) Mid Cap	10,88 %
UBS (F) Opportunity	6,26 %
UBS (Lux) EF-Central Europe	18,51 %
UBS (Lux) KeySel-Euro Count B	4,48 %
Echiquier Japon	5,66 %

Source : Standard & Poor's en euros

Editorial

Ce début d'année s'est vu marqué par une succession de bonnes nouvelles que nous tenons à partager avec vous.

Tout d'abord notre groupe a annoncé avoir atteint le meilleur résultat de son histoire en 2004, avec un bénéfice net de plus de 8 milliards de francs suisses, soit un peu plus de 5 milliards d'euros. La gestion de fortune a contribué de façon décisive à ce résultat et nous avons engrangé, dans le monde entier, environ 40 milliards d'euros de nouveaux capitaux. C'est un signe de la confiance que nos clients nous témoignent, en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et sous toutes les latitudes où nous sommes présents. La solidité financière reconnue d'UBS a encore progressé, donnant ainsi des gages supplémentaires de sécurité à nos clients.

Ensuite, le magazine Euromoney nous a décerné en février dernier le titre de meilleure banque privée au monde et de meilleure banque privée en Europe de l'Ouest. Cette distinction, basée sur l'appréciation de nos concurrents, est bien sûr gratifiante, mais elle constitue aussi un défi : dans une industrie très concurrentielle et face à des exigences de plus en plus élevées de notre clientèle, nous devons être plus innovants encore et fournir des prestations toujours meilleures pour nous maintenir à cette première place. En France, malgré notre jeunesse – en gestion privée nous n'y sommes présents que depuis cinq ans – nous sommes déjà classés à la troisième place. Vous pouvez être convaincus que nous avons à cœur de tout faire pour conserver, voire améliorer cette position dans l'Hexagone.

Enfin, un de nos fonds, UBS (F) Midcap, s'est vu décerner par le journal La Tribune et Standard & Poor's la Victoire du meilleur fonds Actions France avec une performance de 33,11% sur un an. Ce fonds, géré par Bruno Le Chevallier à Paris permet à nos clients de profiter de ce savoir-faire local pour enregistrer de bonnes performances dans la gestion de leur patrimoine.

Ces trois bonnes nouvelles nous renforcent dans la conviction que notre philosophie de conseil, allée à la mise à disposition de solutions adaptées à vos besoins et des produits performants, permet vraiment de créer de la valeur ajoutée. Nous sommes convaincus que le dialogue que nous avons engagé avec vous pourra se poursuivre sous les meilleurs auspices et nous vous remercions de la confiance que vous placez dans notre établissement.



Pierre Poyet
Président du Directoire d'UBS (France) S.A.

La lettre trimestrielle des marchés

Perspectives économiques: déceptions au 4^{ème} trimestre 2004

En 2005, les taux de croissance devraient être moins élevés qu'en 2004 dans la quasi-totalité des régions. La plupart d'entre elles afficheront une croissance inférieure à la tendance de long terme. Au Japon, la croissance de 2005 sera deux fois moins élevée qu'en 2004. Dans ce contexte et malgré certaines tensions inflationnistes mineures dues à la hausse des cours du pétrole, nous pensons que les taux d'intérêt ne remonteront que lentement.

Croissance mondiale : Si les indicateurs américains du PIB au 4^{ème} trimestre 2004 sont plus conformes à nos attentes, voire supérieurs, les chiffres du Japon et de l'Europe ont déçu les marchés. Le déficit de la balance américaine des comptes courants s'est fortement creusé au cours des cinq derniers mois et demeure l'une des principales menaces pour l'économie mondiale.

Situation par région : Nous avons légèrement relevé nos prévisions de croissance pour les Etats-Unis en 2005 suite aux bons résultats de la consommation au 4^{ème} trimestre 2004 et en janvier. Nous prévoyons désormais une croissance de 3,4% en 2005. Pour la zone Euro, l'expansion devrait avoisiner les 2% ces deux prochaines années, l'Allemagne restant nettement à la traîne et la France en milieu de peloton. La consommation reste morose en Allemagne et, avec plus de 5 millions de chômeurs, aucun changement ne semble devoir se produire dans l'immédiat. Au 4^{ème} trimestre, le Japon a connu son troisième trimestre consécutif de croissance négative. Cela semble indiquer une récession. Pourtant, dans le même temps, le taux de chômage a nettement reculé. Pour résoudre cette énigme, il ne faut pas oublier que le Japon vient de réviser son cadre statistique et, à notre avis, les chiffres du PIB nippon reflètent une vision trop pessimiste. Cela dit, cette révision n'affecte guère la dynamique de croissance. Selon nous, la croissance japonaise va baisser de moitié en 2005 par rapport à 2004.

Inflation : Nos prévisions concernant l'inflation demeurent inchangées pour tous les pays. L'inflation ayant atteint un pic fin 2004, elle devrait commencer à reculer en 2005 (en raison principalement des effets de base imputables au pétrole). En 2005, elle devrait avoisiner 2 à 2,5%.

Taux d'intérêt à court terme : Nous prévoyons actuellement quatre nouvelles hausses de 25 points de base jusqu'en juin 2005, amenant les taux de la Fed à 3,25%, suivies de deux autres ultérieurement, qui porteraient les taux de la Fed à 3,75% d'ici la fin de l'année. Le ralentissement de l'économie incitera les banques centrales dans le monde à maintenir des politiques accommodantes au cours des six à douze prochains mois. En raison du repli de l'USD, la BCE devrait maintenir ses taux inchangés pour les douze mois à venir. Elle pourrait même commencer à les réduire en cas de regain de faiblesse du dollar.

Evolution des grands indices

	Niveau 11 mars 2005	Performance (%) 2005*	2004
MSCI Monde	1182	1,05	12,84
DJ Euro Stoxx 50	3060	3,70	6,90
CAC 40	4049	5,97	7,40
FTSE 100	4982	3,48	7,54
Dow Jones	10774	-0,08	3,15
S&P 500	1200	-0,98	8,99
Nasdaq	2042	-6,15	8,59
Nikkei 225	11924	3,79	7,61

Marchés de taux

	11 mars 2005	2005*	2004
3 mois EUR	2,14	2,16	2,12
10 ans allemand	3,77	3,68	4,29
3 mois USD	3,01	2,56	1,15
10 ans américain	4,54	4,22	4,25

Devises

	11 mars 2005	2005*	2004
EUR/USD	1,35	1,36	1,26
USD/JPY	104,00	102,63	107,22

Autres

	11 mars 2005	2005*	2004
Or (USD/once)	444,95	438,45	415,45
Pétrole (USD/bt)	53,22	40,24	30,48

*performances au 11 mars 2005

Source : Bloomberg, performances en devises locales

Prévisions de croissance du PIB

	2002	2003	2004	2005	2006
Zone Euro	0,90	0,50	1,90	1,80	2,00
Etats-Unis	1,90	3,00	4,40	3,40	3,00
Japon	-0,30	1,30	2,90	1,20	1,50
Royaume-Uni	1,80	2,20	3,20	2,50	2,40
Suisse	0,30	-0,40	1,90	1,80	2,00

Prévisions d'inflation

	2002	2003	2004	2005	2006
Zone Euro	2,20	2,10	2,10	1,70	1,70
Etats-Unis	1,60	2,30	2,70	2,70	2,50
Japon	-0,90	-0,30	-0,10	0,00	0,20
Royaume-Uni	1,30	1,40	1,30	1,50	1,50
Suisse	0,60	0,60	0,80	0,90	0,90

Prévisions de change

	11 mars 2005	dans 6 mois	dans 12 mois
EUR/USD	1,35	1,37	1,37
USD/JPY	104,00	101,00	100,00

Prévisions de taux d'intérêt (en%)

	11 mars 2005	dans 6 mois	dans 12 mois
Taux court (3 mois)			
Zone Euro	2,14	2,20	2,20
Etats-Unis	3,01	3,25	3,80

Taux longs (10 ans)

	11 mars 2005	dans 6 mois	dans 12 mois
Zone Euro	3,77	3,80	4,20
Etats-Unis	4,54	4,60	5,00

Rendements obligataires : Les perspectives de l'inflation comme celles, toujours solides, de la croissance, suggèrent une augmentation des rendements des emprunts d'Etat à l'avenir. Toutefois, la correction ne devrait pas être aussi forte qu'au 1er trimestre 2004. Elle devrait être plus prononcée aux Etats-Unis que dans l'UEM, les risques inflationnistes étant plus importants Outre-Atlantique. Globalement, les rendements obligataires devraient demeurer relativement bas ces prochains mois.

Stratégie de placement mondiale : légère surpondération des actions

L'évaluation des actions est à peu près correcte alors que les obligations restent chères. Les rendements obligataires sont trop bas compte tenu des perspectives économiques. Cela pourrait être dû à la demande accrue en provenance des fonds de pension et des banques centrales asiatiques. Cela dit, si ces facteurs s'atténuent, nous tablons sur une hausse graduelle des taux à long terme dans le monde. Après les bonnes performances du début d'année, nous prévoyons donc un environnement moins favorable aux actions. Toutefois, les évaluations étant globalement justes, les actions devraient être capables d'éviter une correction importante.

Evolution des marchés : Récemment, les marchés d'actions ont enregistré une excellente performance, particulièrement en Europe, où ils ont gagné quelque 5% depuis le début de l'année. Aux Etats-Unis, les marchés ont commencé l'année moins vaillamment, mais se sont repris par la suite et affichent à présent une certaine stabilité. Les marchés obligataires se sont également bien comportés, dégagant des rendements entre 0% et 1%.

Evaluation : Les évaluations sont toujours plus favorables aux actions qu'aux obligations. Selon notre modèle d'actualisation des dividendes, les actions sont actuellement sous-évaluées d'environ 2-3% tandis que l'indice des obligations mondiales dépasse sa juste valeur de quelque 2,5%.

Dynamique conjoncturelle : La dynamique conjoncturelle s'est légèrement améliorée dans l'UEM après la croissance du PIB négative dégagée par l'Allemagne et l'Italie au 4^{ème} trimestre. Aux Etats-Unis, le président de la Réserve fédérale a exprimé son inquiétude au sujet du niveau bas des taux d'intérêt à long terme qui mine les tentatives de durcissement de la politique monétaire.

Dynamique bénéficiaire : La dynamique bénéficiaire a été étonnamment vigoureuse aux Etats-Unis au 4^{ème} trimestre 2004. Toutefois, la croissance des bénéfices a concerné pour l'essentiel le secteur de l'énergie où les sociétés ont profité de la hausse des cours du pétrole. Avec la fin de l'expansion des marges, la dynamique bénéficiaire devrait ralentir, notamment Outre-Atlantique.

Risques : Outre les incertitudes d'ordre géopolitique et liées au cours du pétrole qui menacent toujours la croissance mondiale et freinent la propension au risque, la menace d'inflation a fait son entrée dans le paysage. Des hausses importantes et inattendues des prix à la production représentent également un certain risque à moyen terme pour les prix à la

consommation. Tôt ou tard, les entreprises vont en effet répercuter la hausse des coûts de production sur le consommateur. Si, par voie de conséquence, la politique de la Fed est jugée «décagée» par rapport à la courbe de rendement, c'est-à-dire qu'elle demeure trop souple, les marchés financiers pourraient réagir vivement à une perspective de hausse des taux du marché monétaire.

Stratégie de placement – Devises : Nous maintenons la sous-pondération de l'USD. L'accroissement de l'énorme déficit extérieur et l'incertitude quant au financement de ce dernier par le secteur privé semblent indiquer que le billet vert perdra encore du terrain. La récente faiblesse du JPY devrait bientôt s'inverser en raison de l'évaluation attrayante du yen et d'autres monnaies asiatiques.

Stratégie de placement – Marchés obligataires et durée : Nous avons légèrement réduit la durée en EUR pour la ramener à 0,8, facteur qui était déjà appliqué aux obligations en USD et JPY. Les marchés obligataires, qui sont tous relativement chers n'offrent guère d'opportunités pour une allocation relative du marché.

Stratégie de placement – Emprunts obligataires : Les spreads des emprunts à hauts rendements et des marchés émergents se sont encore resserrés, peu influencés jusqu'à présent par la hausse des taux à long terme et les commentaires pessimistes (pour les obligations) d'Alan Greenspan.

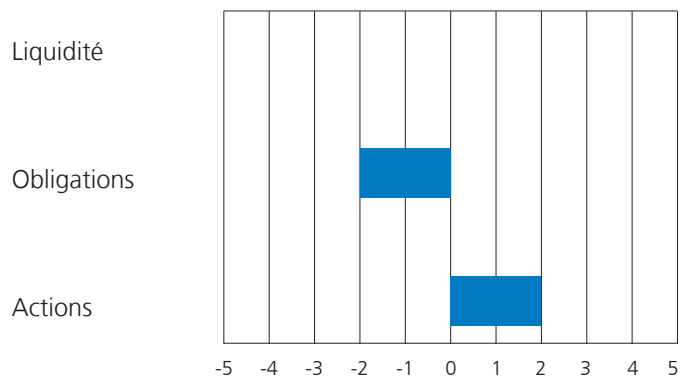
Stratégie : vue d'ensemble*

	Obligations	Actions	Devise
Etats-Unis	-	-	-
Zone Euro	+	+	+
Royaume-Uni	+	+	-
Suisse	-	+	+
Japon	-	+	+
Marchés émergents	-	+	nd

*n = neutre; + = surpondéré; - = sous-pondéré; n.d. = non disponible; Source: UBS WMR

Stratégie de placement mondiale

Ecart en points de % par rapport à l'indice de référence



Source : UBS WMR

Achévé de rédiger le 18 mars 2005

Liquidités et titres de placement au bilan d'une société, biens professionnels exonérés d'ISF?

Aux termes de l'article 885 O ter du CGI seule la fraction de la valeur des parts ou actions correspondant aux éléments du patrimoine social nécessaires à l'activité de la société est considérée comme un bien professionnel. Le surplus constitue un élément du patrimoine privé soumis à l'ISF. Cette règle de proportionnalité est notamment destinée à éviter des transferts abusifs dans le patrimoine de la société de biens du patrimoine non professionnel du ou des actionnaires les plus importants.

Pour l'application de ce texte, une instruction administrative de 1982 précise que les liquidités et titres de placement inscrits au bilan d'une société sont présumés constituer des actifs nécessaires à l'activité professionnelle dès lors que leur acquisition découle de l'activité sociale. Dans des cas exceptionnels, l'administration peut, toutefois, remettre en cause cette présomption et l'exonération d'ISF qui en découle, sous réserve de recueillir certains éléments de preuve non définis par la présente instruction.

Quelle est la position des tribunaux ?

Dans un premier temps, la Cour de cassation a interprété cette doctrine administrative dans un sens favorable aux contribuables et donc limité les cas de remise en cause de cette présomption. Infirmant deux jugements de Cour d'appel en 1993 et 1998 (arrêts Lagasse), elle a notamment rappelé qu'il n'existe aucune limite de temps pour l'utilisation de la trésorerie aux fins de l'activité sociale et que la présomption du caractère professionnel de celle-ci ne s'attache qu'aux conditions de son acquisition.

La Cour de cassation opère, dans un arrêt « Gandois » du 8 février dernier, un revirement de sa jurisprudence. Elle confirme un jugement de la Cour d'appel de Paris de novembre 2002 considérant que l'administration fiscale apporte la preuve de l'absence d'utilité des titres de placements pour l'activité de la société dès lors que le portefeuille est hors de proportion avec le volume d'activité de la société, qu'il n'est pas utilisé pour couvrir les besoins de trésorerie et que la nature de l'activité, en l'espèce le conseil en industrie, ne nécessite aucun investissement. Une instruction administrative de janvier 2005 a d'ailleurs repris ces critères d'appréciation comme éléments de preuve pouvant être retenus par l'administration fiscale pour renverser la présomption du caractère professionnel de la trésorerie.

Dans cette affaire, la Cour de cassation a relevé que chacun des éléments ayant fondé la décision se retrouvait sur plusieurs années. Dès lors, est-ce le cumul des critères d'appréciation et / ou leur caractère récurrent qui ont fondé la décision ? Il convient d'attendre d'autres décisions pour en déduire une position de principe de la Haute cour. Quoiqu'il en soit cet arrêt permet à l'administration et au juge de s'immiscer dans la gestion sociale en décidant notamment quel niveau de trésorerie ou de placement est nécessaire à l'accomplissement de l'objet social.

Brèves

► Option pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu

L'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire, réservée jusqu'alors aux produits des placements de source française, est désormais étendue aux produits des placements à revenu fixe et aux contrats d'assurance vie dont le débiteur est résident d'un pays de l'EEE (hors Liechtenstein).

► Paiement d'intérêts à des bénéficiaires de la Communauté européenne

A compter du 1^{er} juillet 2005, chaque Etat membre de la CE procédera à un échange automatique d'informations sur le paiement d'intérêts de créances à des bénéficiaires résidents dans d'autres Etats de la CE. Temporairement, la Belgique, le Luxembourg et l'Autriche ne participeront pas à cet échange et appliqueront sur ces intérêts une retenue à la source. Cette retenue à la source ne sera pas appliquée si le non-résident donne son accord à l'échange d'informations.

► PEA : prise en compte des pertes au-delà de cinq ans

A compter de cette année, les détenteurs de PEA qui clôtureront leur plan après cinq ans et qui cèdent à cette occasion l'intégralité de leurs titres peuvent, à la condition que le seuil de cession de 15 000 EUR soit franchi, imputer les moins-values enregistrées sur ce plan sur des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou des dix années suivantes.

► Dons exceptionnels de sommes d'argent

Le dispositif d'exonération des dons de sommes d'argent consentis aux enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants ou, à défaut, aux neveux et nièces est reconduit jusqu'au 31 décembre 2005. Par ailleurs, le plafond d'exonération de ces dons est porté de 20 000 EUR à 30 000 EUR.



Tania Roger, Ingénierie patrimoniale

Penser l'assurance vie autrement

Représentant près d'un tiers du patrimoine financier des ménages et plus de 100 milliards de collecte nouvelle en 2004, l'assurance vie est incontestablement le placement préféré des français.

Si le cadre fiscal particulièrement attractif de l'assurance vie contribue grandement à expliquer un tel succès, les performances des fonds en euros sont loin d'y être étrangères. Les fonds en euros des compagnies d'assurances ont en effet historiquement offert des rendements significativement plus élevés que les actifs sans risque traditionnels (Fonds monétaires – Compte à terme) tout en garantissant le capital aux souscripteurs par un effet de cliquet.

Les fonds en euros, quel avenir ?

Les performances des fonds en euros connaissent toutefois une forte érosion depuis déjà plusieurs années (les rendements 2004 se sont inscrits en baisse de près de 0,50% par rapport à 2003), une érosion consécutive à la baisse quasi ininterrompue des taux d'intérêt depuis 10 ans. Les importants flux de collecte enregistrés, conjugués à l'arrivée au terme de titres servant d'importants coupons, ont pour effet de réduire la performance moyenne des portefeuilles obligataires des assureurs. Les capitaux nouvellement collectés ou à réemployer sont désormais investis sur des titres offrant un rendement actuariel inférieur à 4%.

Les fonds en euros perdant d'année en année de leur attrait, il semble moins pertinent de juger de la qualité d'un contrat en prenant seulement en considération les performances passées du fonds en euros.

Penser l'assurance vie autrement avec UBS Multifonds

La reprise confirmée des marchés financiers conjuguée à la moindre performance des fonds en euros, conduisent naturellement à penser l'assurance vie autrement. Le département Assurance vie d'UBS (France) S.A. fort des compétences de ces six collaborateurs, développe une palette de solutions assurance vie répondant aux exigences de qualité, de sécurité et de flexibilité des clients de la Banque.

Le contrat *UBS Multifonds* bâti en partenariat avec la compagnie La Mondiale Partenaire en est une parfaite illustration.

Un contrat résolument multigestionnaire

Partant du constat qu'aucun établissement de gestion ne peut se prévaloir de disposer des meilleurs gestionnaires quels que soient le marché, le secteur, le cycle économique ou le style de gestion, le contrat UBS Multifonds présente une sélection de près de 200 OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs dont seulement une quarantaine de fonds gérés par les entités de gestion du groupe UBS.

Une sélection méthodique et dynamique

Basée sur des critères quantitatifs – visant à analyser la flexibilité des SICAV, leur style de gestion et leur performance – et des critères qualitatifs – destinés à appréhender les objectifs, contraintes et marge de manœuvre décisionnelle des gérants, la méthodologie de sélection développée est confortée par une approche dynamique. Une sélection n'ayant de valeur que si un suivi est régulièrement effectué, UBS est en contact permanent avec les équipes de gestion des fonds sélectionnés. Le départ de personnes clés, le changement de style de gestion, l'aggravation du risque et une sous-performance durable pourront avoir pour effet de déréférencer un fonds du contrat.

Des produits structurés innovants

Le contrat UBS Multifonds, c'est également l'accès aux produits structurés innovants dont le groupe UBS est un des spécialistes mondiaux. Dépendant des opportunités de marché, ces produits, grâce à un couple rendement / risque optimal, peuvent présenter une alternative attrayante au fonds en euros.

La possibilité de déléguer la gestion à UBS

Le contrat UBS Multifonds vous permet par ailleurs de déléguer la gestion de la totalité ou d'une partie de votre contrat en ayant la certitude que vos objectifs de placement et votre propension au risque auront été compris.

Un contrat pensé pour être sur mesure

UBS Multifonds vous permet d'être investi simultanément en fonds en euros, en OPCVM de votre choix, en produits structurés tout en confiant la gestion d'une partie de vos actifs à UBS.

Fonds en euros

Produits structurés

OPCVM

Actifs confiés en gestion à UBS

UBS Multifonds permet indéniablement de penser l'assurance vie autrement.

Rendement brut des fonds en euros des compagnies partenaires d'UBS (France) S.A.

	2004	2003
Axa France Vie	5,15%	5,50%
Cardif	4,96%	5,05%
La Fédération Continentale	5,10%	5,61%
La Mondiale Partenaire	5,15%	5,50%

Ce document vous est adressé uniquement à titre d'information et ne constitue ni ne contient aucune incitation ou offre d'achat ou de vente de quelque instrument ou produit financier que ce soit. Il n'offre également aucune garantie quant à l'exactitude et au caractère exhaustif des informations et opinions données bien que celles-ci nous semblent être de sources fiables. Il est rappelé aux investisseurs que la performance passée ne préjuge pas de la performance future, et que la valeur des placements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change. Les recommandations décrites peuvent ne pas correspondre à votre situation et nous vous avisons de consulter votre conseiller financier, fiscal ou juridique avant tout investissement.

UBS (Lux) Key Selection Sicav – Global Allocation Fund

Lancé le 24 septembre 2004 en Europe, cette sicav qui applique la stratégie d'un produit phare d'UBS aux Etats-Unis, affiche près de 3,2 milliards d'euros d'encours à ce jour et déjà d'excellentes performances...

Deux compartiments sont distribués en France depuis fin janvier, l'un en dollars, l'autre en euros, ce dernier faisant l'objet d'une large couverture de change.

La stratégie du Global Allocation Fund, consiste à privilégier de manière souple et flexible les actions ou les obligations en fonction des analyses des marchés financiers de nos spécialistes.

Les points forts du produit :

- Un portefeuille *largement diversifié* à l'échelle internationale avec 7 classes d'actifs, 60 pays, 12 secteurs, 500 à 700 lignes
- Une gestion *active* du portefeuille et allocation *très flexible*.
- La grande *expérience* de l'équipe de gestion qui s'appuie sur un processus d'investissement *rigoureux* : approche top-down pour l'allocation d'actifs, bottom-up pour la sélection de titres, gestion et contrôle du risque
- Le *savoir faire reconnu* d'UBS Global AM en matière d'allocation d'actifs :
 - Une performance exceptionnelle du portefeuille modèle: 23 années d'historique, 2 années négatives
 - Un couple rendement / risque : Rendement 11,2% Volatilité 7,9% sur la période
 - UBS nommé « Best Mixed Asset Group Switzerland » 2004 par Lipper
- L'accès à un investissement réservé aux *plus grands clients institutionnels*

Caractéristiques de l'OPCVM

Dénomination de l'OPCVM : UBS (Lux) Key Selection Sicav

Forme juridique : SICAV

Dénomination des compartiments commercialisés

UBS (Lux) Key Selection Sicav – Global Allocation (EUR) B

UBS (Lux) Key Selection Sicav – Global Allocation (USD) B

Domicile de l'OPCVM: Luxembourg

Gestion de portefeuille : UBS AG, UBS Global Asset Management, Bâle et Zurich

Banque dépositaire : UBS (Luxembourg) S.A.

Date de lancement des compartiments: 24 septembre 2004

Devise: EUR, Dollar

Date de clôture de l'exercice : 30 septembre

Souscription / rachat : quotidien

Affectation des résultats : capitalisation

Commission de gestion globale (all-in fee): 2,04% p.a.

N° ISIN du compartiment en Euros : LU0197216558

N° ISIN du compartiment en Dollars : LU0197216392

Questions à Sebastian Steib, gérant du fonds UBS Global Allocation Fund



UBS Global Allocation Fund est le produit phare d'UBS. Quelles sont ses caractéristiques ?

UBS Global Allocation Fund reprend la même stratégie que celle du portefeuille diversifié extrêmement performant, réservé jusqu'ici aux investisseurs américains, le Global Securities Portfolio (GSP), qui a affiché des performances positives à 21 reprises ces 23 dernières années. Il s'agit d'un produit qui privilégie une large diversification internationale au sein des actions et des obligations car il est investi dans 7 sous-classes. La répartition entre le poids des actions et celui des obligations varie en fonction des opportunités de marché, d'où la gestion dynamique et flexible axée sur la rentabilité tout en maîtrisant les risques. Son profil se caractérise par un rendement proche des actions tout en ayant un risque comparable à celui des obligations.

A qui s'adresse UBS Global Asset Allocation Fund ?

Il s'adresse à des investisseurs qui recherchent un produit géré activement en actions et en obligations avec une exposition internationale et qui souhaitent bénéficier d'un fonds jusqu'ici réservé aux investisseurs institutionnels.

Pourquoi ces excellentes performances ?

Elles résultent d'un processus d'investissement rigoureux qui est resté stable: approche macro pour l'allocation d'actifs, analyse fondamentale des sociétés pour la sélection de titres, prise de risques rémunérée. L'objectif de l'équipe de gestion consiste à saisir les opportunités tout en modulant le niveau de risque global. Elle dispose de longues années d'expérience et s'appuie sur l'ensemble des ressources d'UBS Global Asset Management soit plus de 120 analystes sectoriels, quantitatifs et crédits et 60 spécialistes en allocation d'actifs. Le résultat est là : de janvier 1982 à décembre 2004, le GSP affiche une performance annuelle moyenne de 11,2% en dollars pour une volatilité de 7,9%.

Quelles classes d'actifs privilégiez-vous actuellement ?

Nous restons optimistes concernant la santé de l'économie américaine, moins optimistes toutefois que le consensus. Nous pensons que les taux d'intérêt dans le monde sont sensiblement au-dessous de leur juste valeur et que l'on assistera à une hausse ces prochains mois. Nos modèles d'évaluation continuent par conséquent de favoriser les actions au détriment des obligations. Les actions des marchés émergents demeurent particulièrement intéressantes, nous continuons à les pondérer très fortement. Nous conservons notre sous-exposition aux obligations et plus particulièrement aux obligations américaines et japonaises, ainsi qu'à celles des marchés émergents. Du côté des monnaies, nous continuons à préférer le yen et quelques autres monnaies asiatiques à la livre sterling et au dollar.
Propos recueillis le 10 mars 2005